



SÉMINAIRE DOCTORAL

L'ÉCO-CONDITIONNALITÉ

05 mai 2025

**Centre Panthéon - Salle 4 (Aile Soufflot,
Esc. M)**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE POUR LES PARTICIPANTS EXTÉRIEURS À L'UNIVERSITÉ - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

La [Chaire Observatoire Santé et Environnement – Analyse Juridique et Interdisciplinaire \(OSE-AJIR\)](#) a le plaisir de vous convier à son séminaire doctoral sur l'éco-conditionnalité.

Programme

- Introduction

[Sara BRIMO](#), Professeur junior, titulaire de la Chaire OSE AJIR à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- La stratégie de financement de l'OMS et la lutte contre le changement climatique

Camille BERTAUX, doctorante à UCLouvain Saint-Louis Bruxelles, membre du CEDRE

- L'éco-conditionnalité en droit de l'Union européenne.

Salomé COHEN, doctorante en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- L'éco-conditionnalité en droit climatique de l'Union européenne.

Rafail ZORZOS, doctorant en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas, assistant de recherche auprès de la Chaire OSE AJIR

- L'éco-conditionnalité en droit public français

Grégory CATHALAN, doctorant en droit public à l'Université Paris-Panthéon-Assas

- Conclusion générale

Ackiel BOUDINAR-ZABALETA, docteur en droit public de l'Université Paris-Panthéon-Assas, assistant de recherche auprès de la Chaire OSE AJIR

Inscription obligatoire pour les participants extérieurs avant le 30 avril 2025 : cpjoseajir@u-paris2.fr

